

Energies renouvelables : le territoire aveyronnais a déjà beaucoup donné



Le trop-plein éolien peut être contre-productif. ARCHIVES CPA

Publié le 29/08/2019 à 07:01 / Modifié le 29/08/2019 à 07:01

Depuis longtemps, l'Aveyron est un département à énergie positive. Avec une consommation de 6342 GWh/an pour une puissance productible électrique en énergies renouvelables de 7513 GWh/an.

La concertation a généralement du bon. Le débat public de ce mardi, à Rullac-Saint-Cirq, en présence de la secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, en est un exemple concret. Cette rencontre, particulièrement riche en interventions de qualité, a ainsi permis de vérifier, qu'au-delà des divergences, il est possible d'échanger, de s'écouter et de formuler des propositions dans le sens de l'intérêt général. Sachant, comme l'a souligné Emmanuelle Wargon, qu'il " n'existe pas d'énergie parfaite. "

La puissance hydraulique

Ce débat citoyen a permis de poser les problèmes. Et de rappeler, en premier lieu, que l'Aveyron a déjà beaucoup donné, étant depuis longtemps un département à énergie positive. Grâce notamment à l'hydraulique (79,70 %), l'Aveyron dispose d'une puissance productible en énergies renouvelables de 7513GWh/an pour une consommation totale d'énergies de 6 342 GWh/an.

L'Aveyron est, on le sait, très attaché à ses barrages EDF. Emmanuelle Wargon a confirmé que l'État ne cédera pas face à la pression de Bruxelles pour ouvrir le renouvellement des

concessions hydroélectriques. "On ne veut pas de morcellement." Une question de "souveraineté nationale."

Éolien : respecter l'équilibre

L'éolien représente environ 11,30 % de la puissance productible aveyronnaise en ENR. À ce jour, 156 mâts sont en service ou en construction. Selon le collectif environnemental CO-27-XII, 173 mâts sont en instruction, pré-instruction ou font l'objet d'un recours. Selon le collectif, qui considère que "l'Aveyron est saturé en éolien", une centaine de mâts supplémentaires sont également dans les cartons... Chacun en convient, il faut "travailler sur l'acceptabilité", en respectant les équilibres territoriaux et en s'appuyant sur la concertation locale. Il y va de la protection des populations, des paysages et de l'attractivité touristique. En effet, si certains territoires aveyronnais comme l'Aubrac ont su se protéger, d'autres comme le Lévezou accusent un trop-plein éolien, qui s'avère, au final, contre-productif, en braquant les populations et provoquant des tensions, ce dont a pris conscience la communauté de communes, qui a décidé de "mettre un terme à ce développement tous azimuts."

"On a besoin de l'éolien dans le mix énergétique, mais nous ne souhaitons pas le développer n'importe comment", a assuré Emmanuelle Wargon.

Photovoltaïque : toits et friches

Chacun en est convenu. Tant du côté gouvernemental, que chez les élus, les représentants associatifs ou les agriculteurs. Les équipements photovoltaïques doivent être concentrés sur les toitures (notamment celles des bâtiments agricoles ou industriels) et les friches, comme sur le site des anciennes découvertes à Decazeville. Pas question de "sacrifier" des surfaces agricoles. Dominique Fayel (FNSEA) a également soulevé le problème du coût trop élevé des raccordements. Un sujet qu'Emmanuelle Wargon a promis d'évoquer avec les dirigeants d'enedis.

Et la méthanisation ?

Pour certains agriculteurs aveyronnais, "la méthanisation permet de conserver une agriculture dynamique." La France compte actuellement 600 unités, contre 9 000 en Allemagne, mais la filière germanique ne tient pas forcément ses promesses et pose des problèmes de pollution des sols et des cours d'eau. "Dans le Céor, il n'y a plus de poissons et quand je m'y baigne, j'ai des boutons...", a témoigné le propriétaire d'un moulin. "C'est un système gagnant-gagnant, quand c'est bien fait", a expliqué la secrétaire d'État. Dans tous les cas, la méthanisation se heurte régulièrement à d'importantes lourdeurs administratives. Ainsi, le projet collectif montbazinois, lancé en 2008, n'a toujours pas vu

le jour. La première pierre devrait toutefois être posée en 2020. "Une personne seule peut bloquer un projet pendant plusieurs années", s'est plaint Benoît Garric de la société Prometer, qui porte le projet montbazinois.

Avec les agriculteurs

"Nous sommes volontaires pour avancer, mais il faut reconnaître nos compétences nos compétences et nos actions positives. Les politiques environnementales sans paysans ne marcheront pas", a indiqué Dominique Fayel (FNSEA), considérant que les agriculteurs sont trop souvent considérés comme des pollueurs. "La transition agricole, on la fera avec les agriculteurs. Cela vaut aussi pour le stockage de l'eau", a répondu la secrétaire d'État, se disant également favorable au développement des prairies pour favoriser le stockage du carbone.

L'impact sur la biodiversité

Le président de la LPO Aveyron, Rodolphe Liozon, souhaite plus de transparence des services de l'État sur l'impact des éoliennes sur la biodiversité. Même s'il ne tire aucune conclusion, huit vautours fauves morts ont été retrouvés au pied de mâts éoliens.

50

L'objectif gouvernemental est de réduire à 50 % la part d'électricité d'origine nucléaire, d'ici 2030. Elle est actuellement de plus de 72 %.

L'interminable imbroglio de la cascade

Depuis des lunes, la cascade de Salles-la-Source fait couler beaucoup d'encre et de salive. Profitant de l'occasion, Bernard Gauvain, le porte-parole de l'association « Ranimons la cascade » s'est invité dans le débat pour dénoncer « l'opacité et la fraude qui règnent autour de ce dossier » et fustiger l'attitude de « la préfète de l'Aveyron qui a toujours refusé de nous recevoir. » Directement interpellée devant la secrétaire d'État, la préfète, qui n'a guère apprécié cette « charge » a tenu à apporter la précision suivante. « J'ai pris un arrêté pour qu'on puisse stopper cette microcentrale qui aurait dû être arrêtée depuis longtemps, explique la représentante de l'État. L'exploitant a porté l'affaire au tribunal administratif de Toulouse et contre toute attente nous avons été déboutés. On a fait appel, le ministère m'a suivi, et on attend le résultat. 7 à 8 actions judiciaires sont en cours. Je ne les ai pas reçus personnellement mais ils sont régulièrement reçus en préfecture. »